



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**MINISTÈRE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES  
ET DES RELATIONS  
AVEC LES COLLECTIVITÉS  
TERRITORIALES**

**MINISTÈRE  
CHARGÉ DE LA VILLE  
ET DU LOGEMENT**

# ADULTES - RELAIS

## DÉCLARATION D'EMBAUCHE ou de CHANGEMENT DE TITULAIRE DE POSTE

Cachet de l'administration

La loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique à ce formulaire. Elle vous donne droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant. Votre demande doit être adressée à l'ASP - 2 rue du Maupas - 87040 LIMOGES Cedex 1.

# DÉCLARATION D'EMBAUCHE

Envoyé en préfecture le 13/09/2023

Reçu en préfecture le 13/09/2023

Publié le

ID : 042-214201865-20230906-DEL\_2023\_063-DE'S



En application de la Convention

R

Cette fiche à transmettre à l'ASP déclenche la mise en paiement de l'aide de l'Etat au titre du poste considéré.  
Elle doit être remplie dès l'embauche du salarié et en cas de changement de titulaire sur ce poste.

## RAPPEL DE L'EMPLOYEUR

Dénomination : \_\_\_\_\_

n° SIRET : \_\_\_\_\_

Adresse de l'établissement : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_



Commune : \_\_\_\_\_

## LE SALARIE

M  Mme  Nom de famille : \_\_\_\_\_ Nom d'usage : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_ Né(e) le \_\_\_\_\_

à : \_\_\_\_\_ dépt ou pays \_\_\_\_\_

Nationalité : Française / Union européenne / Hors Union européenne (*ayer les mentions inutiles*)

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Niveau de formation initiale : (*tableau 3*) \_\_\_\_\_

## SITUATION À L'EMBAUCHE

➤ En recherche d'emploi :  Inscrit à Pôle-emploi :  oui  non Dernière date d'inscription à Pôle-emploi : \_\_\_\_\_Indemnisé par Pôle-emploi :  oui  non➤ Bénéficiaire du RSA :  oui  non➤ Contrat aidé :  oui  non • Chez le même employeur :  oui  non➤ Le salarié déclare-t-il être bénéficiaire de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés ?  oui  non➤ Etudiant :  ➤ Stagiaire de la Formation Professionnelle : ➤ Autres :  Préciser : \_\_\_\_\_

## LE CONTRAT

• 1<sup>ère</sup> embauche sur le poste  • Remplacement sur le poste 

Dans l'hypothèse de remplacement du salarié sur ce poste, indiquer la date de départ du prédécesseur : \_\_\_\_\_

CDI  CDD 

Date d'embauche : \_\_\_\_\_ Date de fin : \_\_\_\_\_ Durée du contrat : \_\_\_\_\_ mois

Salaire brut mensuel : \_\_\_\_\_ euros Durée hebdomadaire : \_\_\_\_\_ heures

Temps plein  Temps partiel  Quotité de temps partiel : \_\_\_\_\_ %Description de l'emploi (*en clair*) : \_\_\_\_\_

Activité principale du salarié (tableau 4) : \_\_\_\_\_ Activité secondaire du salarié (tableau 4) : \_\_\_\_\_

Adresse du lieu d'exercice de l'activité : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Le versement de l'aide est assuré par l'Agence de services et de paiement (ASP).

Le contrôle du respect de cette convention est effectué par l'administration. En cas de non exécution de la présente convention, les sommes déjà versées font l'objet d'un ordre de reversement. L'employeur déclare avoir pris connaissance des dispositions générales sur la notice jointe.

Fait le : \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

**Le salarié**  
(Signature)

**L'employeur ou son représentant**  
(Nom, signature et cachet)

## POUR REMPLIR LE DOCUMENT

Envoyé en préfecture le 13/09/2023

Reçu en préfecture le 13/09/2023

Publié le

ID : 042-214201865-20230906-DEL\_2023\_063-DE



Lors de la signature de la convention, l'imprimé « Annexe à la convention » (AR1) est rempli. C'est lorsque le recrutement est effectif sur le poste que l'imprimé « Déclaration d'embauche » (AR2) est rempli.

Transmettez un exemplaire original de l'imprimé en y joignant un Relevé d'Identité Bancaire ou Postal de l'employeur lors de la transmission de l'AR2 à l'ASP.

## LE CONTRAT

La case « 1<sup>ère</sup> embauche » ne doit être cochée que lors de la première embauche sur le poste.

En cas d'embauche en remplacement sur le poste déjà ouvert, un nouvel imprimé « Déclaration de changement de titulaire de poste » (AR2) est rempli au nom du salarié remplaçant.

Les renseignements sur la rupture du contrat de travail avec le précédent occupant du poste doivent être joints à l'état de présence adressé à l'ASP.

Dans le cas d'un renouvellement de contrat (CDD) ou de la continuité du CDI pour le titulaire du poste adulte-relais, la date d'embauche correspond à la date d'entrée sur le poste (date de 1<sup>ère</sup> embauche en tant qu'adulte-relais dans la structure).

## TABLEAU 1 : STATUT DE L'EMPLOYEUR

- 10 Commune
- 20 Autre collectivité territoriale
- 21 Département
- 22 Région
- 30 Etablissement public administratif
- 40 Etablissement public industriel et commercial seuls les OPH sont autorisés en tant qu'EPIC (à ne pas confondre avec EPCI)
- 50 Association, fondation
- 60 Autre personne morale chargée de la gestion d'un service public
- 63 Organisme de transports publics
- 70 Etablissement d'enseignement
- 80 Etablissement public sanitaire ou participant au service public hospitalier

## TABLEAU 2 : DOMAINE D'ACTIVITÉ DE L'EMPLOYEUR

- 01 Etablissement d'enseignement
- 11 Etablissement hospitalier ou maison de retraite
- 22 Industries
- 31 Assainissement et protection des espaces verts
- 32 Entretien de locaux ou d'équipements collectifs hors d'espaces verts
- 41 Rénovation et entretien d'immeubles et logements
- 61 Transports ferroviaires
- 62 Autres moyens de transports

### **Service d'action sociale**

- 91 En faveur du public

### **Service d'animation et encadrement**

- 53 En faveur des enfants de 0 à 12 ans
- 54 En faveur des jeunes de 13 à 16 ans
- 55 En faveur des jeunes adultes de 17 à 25 ans
- 56 En faveur des femmes
- 63 En faveur de l'accès à l'emploi
- 64 En faveur de l'accès au droit
- 65 Médiation sociale et sanitaire
- 66 Tranquillité publique
- 67 Environnement et cadre de vie
- 68 Citoyenneté et accès aux services publics
- 93 En faveur des personnes âgées
- 94 En faveur des personnes handicapées
- 96 Des activités sportives
- 97 Des activités culturelles
- 98 Des activités touristiques

## TABLEAU 3 : NIVEAU DE FORMATION

- 60 : Niveau 1 - Maîtrise des savoirs de base (Pas de formation allant au-delà de la fin de la scolarité obligatoire)
- 61 : Niveau 2 - Capacité à effectuer des activités simples et résoudre des problèmes courants
- 50 : Niveau 3 - Formation de niveau de équivalent à celui du BEP et du CAP
- 40 : Niveau 4 - Formation de niveau équivalent à celui du Baccalauréat
- 30 : Niveau 5 - Formation du niveau du BTS ou du DUT et de fin de premier cycle de l'enseignement supérieur
- 20 : Niveau 6 - Formation de niveau de la Licence ou Maîtrise 1
- 21 : Niveau 7 - Master, diplôme d'études approfondies, diplôme d'études supérieures spécialisées, diplôme d'ingénieur
- 10 : Niveau 8 - Troisième cycle ou école d'Ingénieur - doctorat

## TABLEAU 4 : DESCRIPTION DE L'EMPLOI

- 01 Activités éducatives
- 02 Activités culturelles
- 03 Activités sportives
- 04 Actions sanitaires et psychosociales
- 05 Tranquillité publique - Prévention de la délinquance
- 06 Soutien à la parentalité
- 07 Accès à l'emploi
- 08 Soutien aux démarches administratives
- 09 Accès à la langue française
- 10 Accès au droit
- 11 Conflit d'usage
- 12 Conflit de voisinage
- 13 Médiation dans les transports
- 14 Accès aux services publics
- 15 Accès au logement
- 16 Correspondant de nuit
- 17 Médiation numérique
- 18 Appui à la citoyenneté
- 19 Appui à la dynamique des conseils citoyens
- 20 Appui à l'éco-responsabilité
- 21 Médiation chantier
- 22 Bataillons de la prévention
- 23 Cités de l'emploi
- 24 Cités éducatives